



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/28/Corr.1
20 octobre 2014

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-treizième réunion
Paris, 9 – 13 novembre 2014

Corrigendum

**AMENDEMENTS DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ONUDI
POUR L'ANNEE 2014**

Le présent document est publié afin de :

- **Remplacer** le paragraphe 1 par le texte ci-après :

1. L'ONUDI demande au Comité exécutif d'approuver le montant de 2 022 423 \$US pour des amendements de son programme de travail de 2014, plus des coûts d'appui d'agence de 142 770 \$US, indiqués dans le Tableau 1. La demande soumise est présentée ci-joint.

- **Remplacer** les rangées correspondantes du Tableau 1 par ce qui suit:

Égypte	Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II)	70 000	70 000
Total partiel pour A2		698 000	698 000
Coûts d'appui d'agence (7 % pour la préparation de projet):		48 860	48 860
Total pour A2		746 860	746 860
Total général (A1 A2 A3 et B1):		2 165 193	1 423 041

- **Remplacer** au paragraphe 7(a) 50 000 \$US **par** 70 000 \$US.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.